

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 25 juillet 2016

DATE DE CONVOCATION : 19 juillet 2016

PRESIDENT : Bertrand MAURIS-DEMOURIoux, Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Jean-Paul BALLALOUd, Pascale CAVORET, Marie-Hélène CHAVES, Rémi DELSANTE, Valérie FERRARINI, Véronique FOREL, Isabelle FRACHON BOURQUI, Claude GOY, Jean-Paul GUIGNARDAT, Julie HOLLOSI, Hervé LEMOS, Arnaud MANIGLIER, Jean-Claude MONTCHARMON, Isabelle MONTMASSON, Vincent MUNKA, Laurence NENNIG, Jean-Michel PASQUIER, Nathalie RIOU, Lilian RUBIN-DELANCHY, Sandrine TRINCAT.

ABSENTS EXCUSES : Florent BRASIER, Marion COMTE (pouvoir donné à Claude GOY), Giovanni CORRIAS (pouvoir donné à Jean Claude MONTCHARMON), Christian DUPONT, Paul PASQUIER (pouvoir donné à Julie HOLLOSI), Christophe PERY (pouvoir donné à Lilian RUBIN DELANCHY), Christelle PIERRARD (pouvoir donné à Bertrand MAURIS-DEMOURIoux), Laurette ZANON (pouvoir donné à Véronique FOREL)

SECRETARE: Véronique FOREL



M le Maire a demandé l'approbation du procès verbal de la séance du 20 Mai 2016
Le PV a été approuvé à **21 voix pour 6 voix contre** (MM. Rubin Delanchy, Pasquier, Pery par procuration, Mmes Trincat, Nennig, Frachon Bourqui)

DECISIONS MUNICIPALES

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a rendu compte au Conseil Municipal de la décision municipale suivante :

DM2016_06_13: Attribution de marché public 2016-A01 – Achat et maintenance de copieurs multifonctions

Il a été décidé d'attribuer le marché public pour l'achat et la maintenance de copieurs multifonctions (tranche ferme et tranche conditionnelle) à :

SAS RICOH FRANCE (94), classée première tout critère confondu pour un montant de 48 302,95 euros H.T., le montant des prestations se décomposant comme suit :

- Achat du matériel : 19 532,45 H.T.
- Maintenance annuelle : 5 754,10 H.T. (28 770,50 H.T. pour cinq ans)

*Le Conseil,
à l'unanimité,*

A APPROUVÉ les subventions aux associations suivantes :

Service Scolaire

Nom de l'association	Subvention 2015	Subvention 2016	Observations
Parents d'élèves du Giffre	160 €	160 €	

Service Affaires Culturelles

Nom de l'association	Subvention 2015	Subvention 2016	Observations
Indigo	300 €	300 € 250 €	Histoire de l'art
Les Petits Chanteurs du Faucigny	162 €	165€	

Service Sports

Nom de l'association	Subvention 2015	Subvention 2016	Observations
Libre-Ecart	490 €	490€	
Subvention except. :			
Formation entraîneurs	400 €	400 €	
Organisation Môle'nette	100 €	100 €	
Arve Giffre Hand Ball	3 900 €	3 900 €	
Société de Chasse	100 €	100 €	
Union Cycliste Thyez-Marignier (UCTM)	300€	300 € 100 €	Fonctionnement Exceptionnelle 2016: Participation étape du tour
Tchoukball Club de Marignier	700 €	700 €	

Service Vie locale

Nom de l'association	Subvention 2015	Subvention 2016	Observations
Donneurs de Sang	250 € 1 500 €	300 €	Fonctionnement Except. 30 ans jumelage 2015
Le Temps de Vivre	660 €	500 €	
SEMPERVIRENS	100 €	100 €	

Service Environnement

Nom de l'association	Subvention 2015	Subvention 2016	Observations
FRAPNA	34 €	34 €	

Service Action Sociale

Nom de l'association	Subvention 2015	Subvention 2016	Observations
ALBEC	30 €	30 €	
Croix Rouge	20 €	20 €	
Association « Accueil des Familles de Détenus »	50 €	50 €	
FOL	40 €	40 €	
ASSIJES	800 €	800 €	
ADIMC 74 – Institut G. BELLUARD	250 €	250 €	
UNAFAM	50 €	50 €	
Bibliothèque Sonore d'Annemasse	50 €	50 €	
Déportés & Internés 74 – FNDIRP	50 €	50 €	
Combattants & Prisonniers 74	50 €	50 €	
ANACR	150 €	150 €	
Union des Combattants AFN et autres conflits	270 €	270 €	
ONAC	250 €	250 €	

Service Sécurité

Nom de l'association	Subvention 2015	Subvention 2016	Observations
Sapeurs Pompiers :	1 200 €	1 200 €	

*Le Conseil,
à l'unanimité,*

A **DECIDÉ DE SUPPRIMER** le poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à temps complet au service Cadre de Vie

A **CRÉÉ** un poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe à temps complet, relevant de la catégorie C, au Service Cadre de Vie, à compter du 1^{er} août 2016.

A **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

*Le Conseil,
à l'unanimité*

A **ACCEPTÉ** la mise à disposition par la commune, sur sollicitation, d'une partie du personnel des écoles, soit sept agents titulaires pour assurer, à raison de 2 heures maximum par semaine, l'encadrement des enfants sous la coordination de l'Association Marnymômes, pour l'année scolaire 2016/2017 selon les conditions financières précisées dans le projet de convention joint en annexe.

A **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente.

Il est précisé que :

- La convention sera transmise à chaque fonctionnaire afin qu'il exprime son accord.
- La commission administrative paritaire sera saisie pour avis sur la mise à disposition.

M.RUBIN-DELANCHY en qualité de vice président de Marnymômes n'a pas pris part à la discussion, ni au vote.


*Le Conseil,
à l'unanimité*

A **APPROUVÉ** les principes exposés dans la convention de mise en œuvre des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2016/2017

A **APPROUVÉ** la convention en découlant, à intervenir avec la Commune et l'association « Marnymômes ».

A **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent ;

M.RUBIN-DELANCHY en qualité de vice président de Marnymômes n'a pas pris part à la discussion, ni au vote.


Le Maire,
Bertrand MAURIS-DEMOURIOUX

Affiché du 27 juillet 2016
au